



## Festival de théâtre amateur « Les Rencontres Malysiennes »

7<sup>ème</sup> édition du 3-4 avril 2020 - salle du Grand Marais -  
Riorges-

« Venez partager la passion du théâtre ! »

### REGLEMENT

#### Objet du festival

Le festival « Les Rencontres Malysiennes » est organisé par MALYSs... Compagnie (compagnie de théâtre amateur, association loi 1901).

Ce festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur de qualité auprès d'un large public.

Il se veut être un lieu de rencontres, d'échanges sur les pratiques théâtrales variées : comédie, drame, spectacle jeune public, clowns, escrime artistique... dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

#### Conditions générales

Bonne humeur, convivialité, entraide, fair-play sont indispensables à de belles rencontres.

Peut participer au festival toute compagnie de théâtre amateur. Seul le metteur en scène ou le régisseur (son lumière) peut être professionnel.

Pas de restriction quant au registre de la pièce, en revanche :

- **une durée d'1H30 maximum est souhaitée. Le temps d'installation ne doit pas dépasser 30 minutes.**
- **Les organisateurs veilleront à ce que le programme soit varié et se réservent le droit de faire une sélection dans ce but.**

Une participation de 5 euros par participant sera demandée avant le festival.

Les droits d'entrées perçus ainsi que les droits d'inscription participent à l'organisation du festival.

L'ordre des représentations sera définitivement fixé par les organisateurs et le régisseur de la salle. Ceci afin d'assurer à chacun de bonnes conditions de préparation et de représentation.



L'accueil des compagnies se fera le vendredi pour les spectacles du vendredi soir, le samedi matin pour les spectacles du samedi après midi et soir. Le planning est fixé par le régisseur de la salle.

Les membres des compagnies pourront assister gratuitement à l'intégralité des représentations du festival et se verront remettre un badge ainsi qu'un bon pour la collation et les boissons (buvette) à leur arrivée.

Les loges seront équipées en bouteilles d'eau et « grignotage »

Un jury de 3 à 5 membres (spectateur averti, comédien amateur et professionnel, membre du monde culturel et associatif de la ville, correspondant presse) votera pour son spectacle « coup de cœur ». Echange possible en fin de festival avec les compagnies.

### **Inscriptions et sélection**

Les compagnies qui souhaitent participer au festival de théâtre amateur « Les Rencontres Malyssiennes » doivent renvoyer par mail

[malysscompagnie@gmail.com](mailto:malysscompagnie@gmail.com) au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2019 :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Le plan de feu
- 1 ou 2 photos de bonne qualité, format JPEG

(Celles-ci seront susceptibles d'être diffusées sur le site internet de la compagnie, la page Facebook, la presse locale, le programme)

- 1 affiche format JPEG
- Une copie de l'attestation responsabilité civile

**Le jour du spectacle : apporter fichiers MP3, MP4 sur clé USB ainsi qu'une conduite**

L'ordre d'arrivée des inscriptions sert de référence à la programmation. Toutefois, selon le nombre de demande et les types de spectacles proposés, les organisateurs se réservent la possibilité de faire une sélection afin d'assurer qualité et diversité.



### **Obligations des compagnies**

Les compagnies s'engagent à respecter la durée du spectacle, le temps de montage et de démontage annoncés lors de l'inscription.

Elles s'engagent également à respecter les horaires définis par l'organisation (heure d'arrivée et d'installation avec le régisseur de la salle)

Les compagnies doivent obligatoirement s'assurer de l'autorisation de pouvoir jouer la pièce en France et obtenir un accord préalable écrit soit de l'auteur directement soit auprès de la S.A.C.D.

### Responsabilités de l'organisateur

L'organisateur s'engage à **rembourser** les droits d'auteur. La compagnie devra au préalable se charger de la demande d'autorisation et du règlement des droits d'auteurs, en ligne, sur le site de la SACD. La facture sera envoyée par mail ou par courrier à MALYSs... Compagnie AVANT le festival.

L'organisateur prend également en charge une collation pour les troupes qui le souhaitent dans l'après-midi ou en début de soirée et un repas en fin de festival. Pour des questions d'organisation, merci de nous communiquer le plus précisément possible le nombre de participants au repas.

L'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable :

- si, par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause indépendante de sa volonté, des changements de dates ou tout simplement l'annulation du festival intervenaient.
- Des accidents corporels ou matériels
- Des vols ou dégradations qui pourraient survenir pendant le festival.

### Déroulement :

**Lieu :** le festival se déroule à la **salle du Grand Marais**,

439 Rue Joseph Gallieni, 42153 Riorges

L'accès à la salle pour les comédiens et le déchargement des décors se fera par l'arrière du gymnase voisin.

- Dégagement coulisses cour et jardin ainsi que fond de scène
- Loges

Au plaisir de vous accueillir et de partager ce week-end avec vous,

*L'équipe de MALYSs... Compagnie*

*Sophie Vigier - Présidente*

